VILLE DE
LAC-SERGENT

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – EXERCICE FINANCIER 2022

Avis public est par la présente donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe dressés pour l'exercice financier 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 15 mai 2023, à 19h30, à l'Hôtel-de-Ville de Lac-Sergent, situé au 1525 chemin du Club-Nautique.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 25 avril 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25e jour d'avril 2023.

Vincent Rolland, directeur général et greffier

1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0
www.villelacsergent.com 418 875-4854